

sion de ce fier Romain est nécessairement celle de toute raison créée qui perd de vue la puissance infinie du Créateur. Pendant que saint Pierre, uniquement appuyé sur la parole de son Maître, mettant de côté tout raisonnement de la sagesse humaine, se prépare ainsi à la conquête de Rome, future capitale de ses successeurs jusqu'à la fin des siècles, Satan fourbit ses armes, prêt à lancer contre l'Apôtre et ses disciples toutes les forces du monde et de l'enfer, comptant sur une victoire d'autant plus certaine qu'elle lui paraît plus facile. Et cependant, Rome est devenue le siège des successeurs du Pêcheur de Galilée; les Césars ont dû céder la place aux Vicaires du Crucifié, et l'Europe chrétienne est encore là pour témoigner de la victoire remportée par les bateliers du lac de Tibériade! En présence de cette merveille aussi resplendissante que le soleil, le plus illettré des chrétiens a donc cent fois raison de s'écrier; *C'est prodigieusement incroyable, donc c'est prodigieusement divin — Incredibile, ergo divinum!*

Tout à toi

P. P.

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Le gouvernement de Manitoba n'est pas encore rassasié de persécution. Loin de le fatiguer, elle semble être pour lui un élément vital. C'est ce que démontre la réponse qu'il vient de faire au gouvernement d'Ottawa.

Le jugement du Conseil Privé, le *remedial order* et l'intervention officielle de Lord Aberdeer n'ont pu le décider à rentrer dans la voie de la légalité et de la justice. Tant pis pour lui! Il apprendra à ses dépens que le règne de l'injustice n'est pas éternel.

Nous aurions préféré le voir réintégrer lui-même les catholiques de Manitoba dans leurs droits, parce que le coupable est tenu de réparer le mal qu'il a fait. Mais il est peut-être mieux que cet acte de justice soit accompli par le gouvernement d'Ottawa. La minorité sera ainsi soustraite à l'hostilité de gouvernants qui, tout en rétablissant substantiellement l'ancien état de choses, auraient imaginé mille prétextes pour la taquiner et la vexer. La persécution sourde, surtout, est chose facile.

Nous avons lu cette pièce officielle, que le gouvernement Greenway a rendue publique le 13 juin dernier. Il y a eu des hésitations évidemment, car une seule séance du cabinet aurait suffi amplement pour préparer ce hors-d'œuvre.

Notons d'abord qu'on ne se plaint pas du ton du *remedial order* qui, du reste, ne laisse rien à désirer.

Le ton de la réponse est également très convenable, mais le fonds est ce qui manque le plus, comme nous allons le voir. Quand un plaidoyer est aussi faible, il est évident que la cause est mauvaise.

Le premier paragraphe donne au *remedial order* le seul sens qu'il comporte, en déclarant que *l'obéissance aux termes de cet ordre serait le rétablissement des écoles catholiques séparées*. On ne s'est donc pas mépris sur la signification et la valeur du *remedial order*. Puisque sa mise à exécution entraînait le rétablissement des écoles catholiques séparées, nous avons également raison—avec la partie saine de la population—de nous déclarer satisfait, et d'ajouter que le devoir de tout bon citoyen était de l'appuyer. Les farceurs qui ont crié au scandale et à la comédie sont ainsi confondus par leurs propres amis.